

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 5 septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	7

Objet de la Délibération :
Réaménagement Du parking des forains et aire de jeux

L'an deux mille vingt deux

Le lundi 5 septembre

A 18 heures trente, le Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre.

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine - M. PINEDE Jean-Marie

Absents excusés : M. BUL Alain - Mme LINTZ Ghislaine - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 31/08/2022

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de réaménagement du parking des forains et de l'aire de jeux.

Il présente l'offre de « Agence b+p – urbanisme paysage » et « BE2T Ingénierie », qui consiste en une étude de faisabilité, un plan général d'aménagement et des propositions d'aménagements urbanistiques du parking des forains et de l'aire de jeux. Le montant de la prestation s'élève à 5 400 € HT pour « BE2T Ingénierie » et 3 300 € HT pour « Agence b+p – urbanisme paysage ».

Il propose à l'assemblée de se prononcer sur ce sujet.

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

... **APPROUVE** l'offre de de « Agence b+p – urbanisme paysage » et « BE2T Ingénierie » pour un montant de 5 400 € HT pour « BE2T Ingénierie » et 3 300 € HT pour « Agence b+p – urbanisme paysage »,

... **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE

